

# Les écoliers aiment leur patrimoine

La Fondation du patrimoine Alsace a remis un trophée et un chèque de 1000 € à la classe de CE2-CM1 de Marie-Claire Nussbaumer pour sa participation au concours « J'aime mon patrimoine », au printemps dernier, sur le thème des fontaines du village.

Luc Stemmeln

Une réception a récemment réuni les écoliers de Marie-Claire Nussbaumer, André Lehmes, le maire du village, Christine Koch, la présidente du syndicat intercommunal des affaires scolaires de Kæstlach/Vieux-Ferrette, Pascal Bechlem et Fabienne Scholler, représentants des parents d'élèves, ainsi que Pierre Goetz, Claude Gasser et Céline Heguenauer, de la Fondation du patrimoine Alsace.

Cette visite, ponctuée par la remise officielle d'un chèque de 1000 €, a fait suite à la participation, au printemps dernier, de la classe de Marie-Claire Nussbaumer au concours « J'aime mon patrimoine » initié par la Fondation du patrimoine France. La classe de CE2-CM1 de Kæstlach a été la seule classe alsacienne à participer, en développant le thème des fontaines du village (lire *L'Alsace* du 26 juin).

Les jeunes élèves ont fini parmi les finalistes, sélectionnés par un jury national, sans pour autant obtenir de prix. Mais la Fondation du patrimoine Alsace a souhaité marquer sa différence avec la structure nationa-



La classe s'est vue attribuer le trophée régional « Mécénalsace » par la Fondation du patrimoine Alsace. Photo L'Alsace

le en attribuant malgré tout un prix aux écoliers sundgauviens. « Nous avons souhaité récompenser la seule école alsacienne participante, la mettre à l'honneur et stimuler ainsi les jeunes à s'intéresser à leur patrimoine, à l'histoire de leur village », a précisé Pierre Goetz. « Désormais, Kæstlach est connu à Paris et Strasbourg. Vous, les jeunes, vous devez prendre conscience de votre patrimoine et vous avez choisi un sujet

superbe pour votre participation, renchérit Claude Gasser. Nous recondisons le concours cette année en souhaitant toucher des écoles en France et en Alsace. L'école de Kæstlach a été pilote dans ce projet. »

En appréciant la qualité du travail fourni, André Lehmes, le maire, a annoncé que « la commune réfléchit à une souscription pour la restauration des fontaines, en

partenariat avec la Fondation du patrimoine. Nous souhaitons donner suite au travail des écoliers ». Après avoir visité l'Écomusée, les écoliers ont ainsi vu aboutir leur projet au-delà de leurs espérances.

**S'INSCRIRE** Le détail d'inscription au concours est fixé au 19 décembre. Remise des dossiers en mai 2015. Infos sur [www.alsace.fondation-patrimoine.org](http://www.alsace.fondation-patrimoine.org)